Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 136 (2015)
Heft: 10

Rubrik: SAR

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

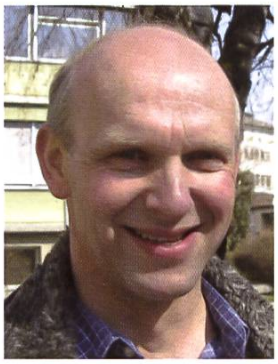

Concours des ruchers SAR 2016

Le concours des ruchers 2016 sera organisé conformément au nouveau règlement adopté à l'AD 2015 de Grangeneuve. Selon ce nouveau règlement, le royaume SAR est divisé en 5 circonscriptions.

Ainsi, tous les membres des sections de la **1re circonscription** sont invités à y participer, **soit Neuchâtel, Jura et Jura bernois**.

Avoir le droit d'apposer sur ses produits dérivés de la ruche tels que ses miels, ses bougies, son hydromel ou autres le texte *«Médaille d'or 2016 au concours des ruchers SAR»* ou *«Médaille d'argent…»* ou moins prétentieux… *«Médaille de bronze…»* doit être une raison suffisante pour s'inscrire et sera pour sa société une référence en connaissance et en travail de qualité.

L'hiver qui s'annonce pourra être mis à profit pour parfaire ses connaissances et améliorer certainement une foule de détails en stratégie comme en matériel.

Ce concours motive aussi vos vulgarisateurs et moniteurs, car voir leurs poulains dans le haut du classement est également une motivation et une récompense pour leurs efforts à l'organisation de vos cours.

Consultez sur le site SAR les règlements du concours. L'échelle de pointage du règlement d'application vous permettra de vous préparer sans rien oublier, en précisant que la dernière édition de l'encyclopédie SAR «L'apiculture une fascination» est la référence sur laquelle le jury se basera.

N'oubliez pas que vous serez les premiers bénéficiaires de votre investissement pour ce concours.

Il n'est pas nécessaire d'attendre une distinction de vétérans pour participer au concours. La 3e catégorie a été spécialement créée pour les débutants.

La participation est gratuite. Remettez votre inscription à votre président de section qui, par sa fédération, me les fera parvenir pour mi-avril.

Je vous souhaite une bonne préparation et un hiver agréable en attendant vos nombreuses inscriptions.

Le responsable du concours:
Rémy Meier
Chemin du Champ du Moulin 52
2503 Bienne
remy.meier@cfp-bienne.ch

P.-S.: A noter que 2017 verra la participation des sections de la 2e circonscription, soit: La Sarine, Le Lac, Basse-Broye, La Broyarde, Pays d'Enhaut, La Gruyère, La Veveyse et la Glâne.

Concours des ruchers 2015

Lors de l'AD de la SAR, en mars 2014 à Colombier, le président François Juilland se posait la question de l'éventuelle suppression du concours des ruchers. En effet, depuis quelques années, les apiculteurs semblent se désintéresser de ce moyen de parfaire leurs connaissances, de se mettre à jour et au courant des nouvelles techniques tout en se confrontant amicalement.

Les sections de Martigny, d'Entremont et de Saint-Maurice ont pris conscience de la perte d'une telle aventure. Ainsi, lors des assemblées générales des sections, les comités et les conseillers-ères apicoles, ont encouragé leurs adhérent-e-s à participer à ce concours. Vu le nombre d'inscriptions on peut dire que le message a été entendu.

Dans la liste des inscrits, il est intéressant de relever: d'abord la présence de nombreux débutant-e-s, ensuite, la diversité des professions (ménagère, ingénieur, directeur d'école, comptable, directeur d'entreprise, formateur d'adultes, infirmier, employée de banque, viticulteur-œnologue, agent immobilier) et pour finir la présence toujours plus importante de la gent féminine.

Le jury a rencontré des apicultrices et apiculteurs motivé-e-s. Une grande complicité règne entre tous les participants. Durant l'année 2014, ils se sont retrouvés à de multiples reprises pour préparer ce concours, sous l'experte conduite de Corinne Gabioud, conseillère apicole. La partie théorique et finale du concours s'est déroulée au rucher de cette dernière. A cette occasion, une raclette a été servie dans une ambiance fort chaleureuse. Chacun a pu apprécier les dons de chef du four du président de la section de Martigny et les diverses recettes de tartes des participants. Ce genre de rencontre fortifie les liens entre membres du comité et apiculteurs et favorise les contacts entre anciens et débutants.

Concours des ruchers SAR
PALMARÈS 2015

1re catégorie

Paul GAY-CROSIER	92/100 pts	médaille d'or
Nicola BRIZZI	92/100 pts	médaille d'or

2e catégorie

Huguette CARRON	142/150 pts	médaille d'or

3e catégorie – débutants

Gabriel COQUOZ	92/100 pts	médaille d'or
Grégoire HUGON	91/100 pts	médaille d'or
Grégory SIMOND	83/100 pts	médaille d'argent
Florence TSCHUDI	82/100 pts	médaille d'argent
Milko PICCHIO	81/100 pts	médaille d'argent

Le président du jury:	*Le délégué de l'AD:*	*Le secrétaire du jury:*
Rémy Meier	***Willy Debély***	***Claude Charvoz***

1re catégorie

Paul Gay-Crosier
10 colonies
Martigny et Trient

Section de Martigny

A Noël 1982, Roland Gétaz, apiculteur connu et apprécié dans la région de Trient, décède subitement d'une crise cardiaque. Son épouse Henriette Gétaz-Gay-Crosier se retrouve ainsi au printemps suivant avec 10 colonies. Ses frères, Paul, professeur et directeur des CO de Martigny, et Victor, comptable et directeur d'une usine de magnésium, décident de se lancer dans l'apiculture. En souvenir de leur beau-frère, ils reprennent en commun son rucher de Trient, lieu d'origine de la famille. Ils s'informent auprès des apiculteurs de la région sur la manière de conduire un rucher. La même année, ils sont admis dans la section du district de Martigny. En 2008, Paul accède au comité de sa société où il assume avec compétence la fonction de secrétaire.

Après avoir été placées, pour la pollinisation, dans les vergers de la région de Martigny, les colonies des deux frères prennent leur quartier d'été à 1300 m d'altitude, près du village de Trient. Transportées à l'aide d'un pratique brancard artisanal et posées sur un solide banc au milieu d'une prairie naturelle bien fleurie, les ruches se fondent dans le paysage. Certaines ont déjà reçu leur première hausse. Un grand contraste existe entre les deux colonies visitées. L'une compte neuf cadres de couvain bien compact, les abeilles s'activent à la tâche. L'autre, moins populeuse, se prépare à fausser compagnie, plusieurs cellules royales ont été tirées. A la deuxième visite, tout semble être rentré dans l'ordre et une grande activité règne au rucher. Deux, voire trois hausses, ont été posées sur toutes les ruches. Dans le rez d'un fenil, le matériel d'extraction est déjà prêt à entrer en service.

Etant allergiques, Paul et Victor travaillent avec des gants et une voilette. Ils manipulent les cadres avec calme et attention. On sent dans la fratrie de la complémentarité et surtout une grande complicité.

Le jury attribue les points suivants :

5+5+9+5+9+10+10+4+10+8+9+8 = **92 / 100 points**

Paul obtient la médaille d'or

1re catégorie

Nicola Brizzi
12 colonies
Martigny

Section de Martigny

Nicola Brizzi, passionné par les merveilles de la nature et curieux du monde des abeilles, débute dans l'apiculture en 1988. Il est suivi et conseillé dans son apprentissage par un chevronné et compétent apiculteur de son voisinage. En 1996, il devient membre de la section de Martigny. Dès cette date, cet ingénieur en mécanique se met à la disposition de la section de Martigny, d'abord comme vérificateur des comptes, puis comme inspecteur des ruchers. Ses trois enfants l'accompagnent régulièrement sur l'un des deux sites pour s'occuper de leur propre colonie et ils sont d'une précieuse aide lors de l'extraction et de la mise en pots du miel.

A la première visite, Nicola reçoit le jury à son rucher d'hiver. Situé dans une petite dépression, en bordure d'une route agricole, cet emplacement est facile d'accès pour tous types de véhicules. Plusieurs bancs posés en quinconce et orientés vers l'est supportent des ruches neuves, construites avec respect des dimensions par l'apiculteur. Sur quelques-unes d'entre elles, une deuxième hausse a déjà été posée. La colonie visitée travaille bien, les abeilles calmes et douces tiennent le cadre. C'est dans ce rucher que Nicola prépare les nucléi et pratique l'élevage des reines.

Après la pollinisation des abricotiers, puis des pommiers, quelques ruches ont rejoint directement le deuxième emplacement, à la lisière d'une forêt de feuillus, où le jury le retrouve au début juillet. A cette date, Nicola s'apprête à ôter les hausses. Le matériel d'extraction du miel, tout en inox, est prêt à l'emploi dans un local bien aménagé dans le sous-sol de son appartement.

Cet apiculteur connaît son métier; il travaille avec aisance et beaucoup de maîtrise. A chaque situation délicate il réagit en homme expérimenté, sans hésitation. Chaque année il peut fournir des nucléis aux apiculteurs moins chanceux de sa section.

Le jury attribue les points suivants:

4+5+9+5+9+10+9+4+10+10+10+7 = **92/100 points**

Nicola obtient la médaille d'or

2e catégorie

Huguette Carron
40 colonies
Fully

Section de Martigny

Huguette Carron a de tout temps été intéressée par la nature. En 2006, lors de la 1re «Fête de l'Abeille» organisée conjointement par les sections d'Entremont et de Martigny, cette grande sportive (équitation, vélo, VTT, alpinisme, randonnée…) tombe sous le charme de ce monde fabuleux des abeilles. L'année suivante, elle achète quelques colonies et demande son adhésion à la section de Martigny. Pour parfaire ses connaissances, Huguette suit durant 2 ans les cours de vulgarisation sous l'experte conduite de Corinne Gabioud. Vu son enthousiasme et ses compétences, Corinne l'encourage à suivre la formation de conseillère apicole. D'autre part, lors de l'assemblée générale de sa section en 2014, elle accède au comité et assume la fonction de caissière. Depuis peu, elle s'occupe aussi d'un rucher-test de la SAR.

Son rucher, plutôt son mini jardin botanique, se situe à la lisière d'une forêt de feuillus, en bordure d'une route de vignoble. Les ruches, certaines neuves, d'autres rénovées avec soin, sont posées sur des terrasses naturelles séparées

par des «murgères» et des plates-bandes de variétés de plantes mellifères. Un banc inoccupé attend le déplacement des colonies qui seront testées. Quelques ruches disposent d'une grille à pollen et d'autres d'une grille à propolis. Un hôtel pour insectes sauvages monte la garde à l'entrée de ce lieu magique.

Les colonies visitées, sur onze cadres, étaient populeuses et les abeilles calmes et douces. Chaque printemps, Huguette met ses ruches à disposition d'un arboriculteur de sa région pour la pollinisation des abricotiers, pommiers et autres... Elle fait de l'élevage et monte ses ruchettes en station. Elle profite de la présence du jury pour tester le marquage des reines sans appareil.

Au rucher, Huguette travaille avec confiance, assurance et compétence. Régulièrement elle reçoit des classes ou des groupes.

Le jury attribue les points suivants :

5+10+15+10+15+15+10+15+15+12+13+7 = **142 / 150 points**

Huguette obtient la médaille d'or

3e catégorie – débutant

Gabriel Coquoz
5 colonies
Salvan

Sections de Martigny et de Saint-Maurice

Gabriel Coquoz, responsable du service de formation auprès de la Loterie Romande, se lance dans l'apiculture en 2013. La même année, cet adepte de ski, de randonnées et de théâtre est admis dans les sections de Martigny et de Saint-Maurice. Il s'inscrit aux cours de vulgarisation qu'il suit avec application et enthousiasme. En cours de formation, il achète ses premières colonies et teste les connaissances apprises. Cette activité lui permet de rencontrer de nouvelles personnes, de créer et de développer de nouveaux liens. Son souhait d'exercer un loisir en lien avec la nature, d'observer en toutes saisons notre environnement et de le respecter se réalise avec la pratique de l'apiculture. Depuis mars 2015, il fonctionne comme vérificateurs des comptes de la section de Martigny.

Idéalement situé dans une prairie naturelle, en bordure d'une zone protégée, son rucher fait face à sa maison d'habitation. Celui-ci est entouré d'une grande diversité de plantes mellifères, loin de toute pollution. De sa terrasse,

Gabriel peut suivre l'activité de ses avettes. Toutes ses ruches DB de 12 cadres sont neuves et sont équipées d'une balance électronique performante. Les colonies, comme les reines, ont été achetées chez un conseiller apicole de la région. Sur les deux colonies visitées, l'une était très populeuse et en grande activité, l'autre se préparait à un remérage. Sur conseil du jury, Gabriel profite de l'occasion pour créer un nucléus. Lors de la deuxième rencontre, une grande animation règne dans ce lieu paradisiaque.

L'apiculteur est très consciencieux dans son activité et attentif aux conseils donnés. Il se donne les moyens pour réussir dans ce nouveau hobby. On sent chez lui un grand respect de ses abeilles.

Il travaille avec soin et précision. Pour l'extraction, il squatte le jardin d'hiver de son habitation.

Le jury attribue les points suivants :

5+5+8+4+10+10+8+10+9+9+4+5+5+0 *bonus* = **92 / 100 points**

Gabriel obtient la médaille d'or

3e catégorie – débutant

Grégoire Hugon
6 colonies
Martigny

Section de Martigny

Afin de découvrir et de mieux connaître le monde fascinant des abeilles qui l'intéresse depuis de nombreuses années, Grégoire Hugon décide de s'inscrire aux cours de vulgarisation apicole organisés dans sa région. L'ambiance du groupe, la bonne humeur, la qualité des cours le convainquent de faire partie de la grande famille des apiculteurs. Il adhère ainsi à la section de Martigny et acquiert la même année ses premières colonies. Lors de l'assemblée de sa section de mars 2015, il accepte de fonctionner comme vérificateur des comptes. Aujourd'hui, afin d'évacuer le stress de son travail, ce jeune apiculteur, infirmier de formation, se rend volontiers à son rucher où il passe de longs moments à observer le va-et-vient incessant de ses avettes.

Grégoire a installé son rucher sur un terrain privé près du village des Rappes, hameau de la commune de Martigny-Combe. On peut accéder avec un véhicule jusque vers les six ruches. Celles-ci, rénovées avec soin, sont en bon état. Les cadres de corps comme de hausse sont renouvelés régulièrement, les fiches d'information relativement précises sont tenues à jour.

Lors de la première rencontre, une des colonies visitées comptait beaucoup de cadres de couvain et de ponte. Quant à la deuxième, elle a essaimé. La ponte de la nouvelle reine n'avait pas encore débuté. A la seconde visite, Grégoire reçoit le jury avec le sourire aux lèvres, car la récolte s'annonce très bonne. C'est dans la maison de ses parents, proche du rucher, qu'il extrait le miel et entrepose son matériel complètement neuf.

Grégoire travaille minutieusement. Pour un débutant, il se sent à l'aise au milieu de ses abeilles. Il s'informe continuellement sur ce monde animal et comme il se plaît à dire, l'ouvrage «L'Apiculture – une fascination» est devenu son livre de chevet.

Le jury attribue les points suivants:

5+5+9+5+9+10+9+9+8+8+4+5+5+0 *bonus* = **91/100 points**

Grégoire obtient la médaille d'or

3e catégorie – débutant-e

Grégory Simond
Florence Tschudi-Buchard
3 colonies
Leytron

Section de Martigny

Grégory Simond, viticulteur et œnologue de profession, décide en 2011 de suivre des cours de vulgarisation apicole et entre dans la section de Martigny. Il entraîne dans son sillage sa belle-sœur Florence Tschudi-Buchard. Celle-ci demande à son tour, en 2012, son adhésion à la société et suit la formation mise sur pied pour les débutants. Les connaissances acquises, les deux jeunes disciples de saint Ambroise s'impatientent de mettre en pratique les conseils donnés par leur conseillère apicole. Ainsi, en 2013 ils acquièrent en commun trois ruches DB. La délicatesse et la précision de la jeune employée de banque alliées au sens de l'organisation et du bricolage de son beau-frère, pompier volontaire, font merveille. Lors de l'assemblée de sa section en mars 2015, Florence accepte de suivre la formation pour le contrôle du miel.

Leur rucher de 3 colonies se situe à 750 m d'altitude, au milieu d'une forêt de chênes. Il surplombe la vallée du Rhône et en particulier les bains thermaux de Saillon. Une route viticole privée permet d'accéder jusqu'aux ruches. Celles-ci, aux premiers beaux jours, sont placées dans un champ d'abricotiers. De retour de pollinisation, un nucléi a été créé et déplacé au domicile de Florence.

Un petit local, dans une pièce d'eau, sert de local d'extraction. Toute leur réserve de cadres est entreposée dans une grande armoire grillagée.

On sent chez ces deux jeunes apiculteurs l'envie de progresser. Ils craignent de faire des erreurs dans la conduite de leurs colonies et les maladies (varroas, loques...) les hantent. Les deux travaillent avec une voilette, mais à mains nues. Grégory manipule les cadres correctement. Quant à Florence, elle les soulève avec douceur, fébrilité et même avec beaucoup d'émotion.

Le jury attribue les points suivants :

à Florence : 3+5+8+4+9+9+6+10+8+8+2+5+5+0 *bonus* = **82 / 100 points**

Florence obtient la médaille d'argent

à Grégory : 3+5+8+4+9+9+7+10+8+8+3+4+5+0 *bonus* = **83 / 100 points**

Grégory obtient la médaille d'argent

3e catégorie – débutant

Milko Picchio
4 colonies
Verbier

Section d'Entremont

Trouvant que l'apiculture est un hobby passionnant en rapport avec la nature, Milko Picchio décide de suivre des cours sur la conduite d'un rucher. Il encourage sa fille aînée Marion, étudiante en médecine, de l'accompagner dans les cours de vulgarisation. Pendant sa formation, Milko demande son adhésion à la société d'Entremont. Dans le courant de l'année 2014, cet agent immobilier, amateur de ski, de ski de randonnée, de golf et autres sports de nature, acquiert ses premières ruches.

Un sentier, soigneusement aménagé dans un petit bois, conduit le jury au rucher. Là, surprise! Dans une zone de prairie très pentue apparaît une superbe plate-forme en bois qui attend encore la pose d'une barrière de sécurité. Orientées vers le sud-est, quatre colonies font face à un grandiose panorama alpin. Une première hausse est déjà posée sur deux ruches. Une colonie ayant essaimé, chacun s'affaire à la recherche de la reine qui sera marquée. Les ruches DB de 12 cadres sont bien entretenues et la plupart des cadres, de hausse comme de corps, sont neufs.

A la deuxième visite, on perçoit une petite déception chez l'apiculteur. Les abeilles ne sont pas montées dans les hausses. Lui, qui se réjouissait déjà de partager avec sa famille et ses proches son premier miel, doit remettre son souhait à plus tard. Et pourtant, son matériel d'extraction, en inox, installé dans un cabanon à proximité du rucher, était prêt à entrer en fonction.

Milko, bien qu'encore hésitant, reste très attentif aux conseils donnés. On sent chez lui l'envie de progresser; il pose de multiples questions très pertinentes. Avec sa fille, il partage des moments inoubliables au rucher et ensemble, ils s'encouragent mutuellement et profitent pour parfaire leurs connaissances.

Le jury attribue les points suivants:

4+5+7+4+9+10+5+9+8+8+3+4+5+0 *bonus* = **81/100 points**

Milko obtient la médaille d'argent

Cours sensoriel pour apiculteurs labellisés

7 novembre 2015

La SAR organise en collaboration avec la HES de Sion, école spécialisée dans le secteur du sensoriel alimentaire, un cours sensoriel pour les apiculteurs labellisés. Ce cours se déroule sur une demi-journée dans les locaux de l'école de la fondation rurale interjurassienne de Courtemelon, 2852 Courtételle, à 5 minutes de Delémont. Le cours débute à 14 h 30 et se termine vers 17 h 30.

Les thèmes suivants seront traités durant cette séance :

- sensoriel de base et spécifique du miel
- taux d'eau et HMF – chimie du miel
- tests sensoriels sur des miels présentant des défauts et sur des miels de qualité.

Ce cours est subventionné à 50 % par la Confédération, 80 places sont disponibles.

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'à fin octobre à :
Sonia Burri-Schmassmann, route de Bâle 10, 2805 Soyhières,
sonia.burri@burri-p.ch

TALON D'INSCRIPTION

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NP/Localité : _____

_____

Section et fédération : _____

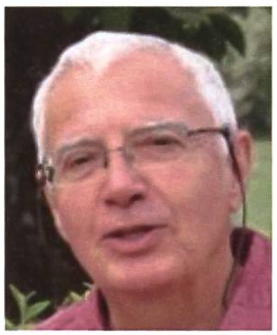

Séance du 2 septembre 2015

Le comité a approuvé le PV du 10 juin.

Toutes les requêtes demandées lors de ce comité ont été effectuées par les membres.

– Le président nous fait part du peu de courrier reçu.

La demande d'une fédération pour une subvention concernant l'analyse du miel (le prix de cette analyse étant devenu payant) a été rejetée par le comité, partant du principe de l'égalité de traitement entre les fédérations.

Au sujet de notre intervention au Conseil Fédéral pour interdire l'emploi des néonicotinoïdes, le comité a suivi notre porte-parole Sonia Burri pour se rallier à la proposition de la Suisse italienne, à savoir la prolongation du moratoire sur les 3 substances incriminées (Imidaclopride, Clothianidine, Thiamétoxame) sans pour autant abandonner notre volonté de voir ces produits totalement interdits en Suisse.

François Juilland nous parle de la prochaine AD à Sion. Tout est organisé, restent quelques points de détails à régler pour avoir une journée mémorable.

Le problème récurrent des traductions a été une nouvelle fois abordé. api-suisse n'ayant pas de traducteur-trice attitré, il est urgent de trouver une solution car ce n'est pas à la SAR de résoudre ce problème !

Dans un souci de communication, la majorité du comité a décidé de faire le déplacement à Appenzell pour rencontrer leurs homologues d'Outre-Sarine.

Dans les différents dicastères :

- Rose Aubry nous soumet divers projets que devraient aboutir prochainement.
- Sonia Burri nous parle de la mise à jour de la liste des apiculteurs labellisés, soit pour le moment 415 personnes. Il manque encore les données d'un canton !
  Pour le cours des contrôleurs de miel à Sion, le 24 et 25 octobre, il reste encore des places et les apiculteurs sont invités également à s'inscrire auprès de Sonia. Elle les renseignera volontiers sur les modalités s'ils en font la demande.
- Remy Meier va boucler des cas d'assurance en attente.
  Il nous fait part des nouvelles concernant le concours de ruchers avec 8 participants et présente le rapport final.
  Le président approuve et signe le rapport final. Il reçoit une copie de ce rapport.
- Mélanie Grandjean n'a rien à signaler tant son travail est parfait et que sa rubrique «Conseils aux débutants» fait l'unanimité des lecteurs de la revue.

- Raphaël Monney, notre trésorier absent, a été entendre d'autres sons de cloches par-delà la Grande Muraille.

  Toutefois le magnifique livre l'«Apiculture-une fascination» est toujours à votre disposition. Pour les commandes envoyez-lui un e-mail ou sur le site : www.abeilles.ch.

- Max Huber, le secrétaire, propose une nouvelle rubrique dans la revue de la SAR «Vu sur le WEB» où il figurera des liens d'articles récents sur les abeilles diffusés sur la toile.

- Le président nous fait un topo sur la protection des zones pour les stations de fécondation de Suisse romande.

Prochaine séance du comité, samedi 21 novembre 2015, avec les présidents des fédérations.

Le secrétaire : Max Huber

Vétérans SAR 2016

Merci aux présidents de nos sections de me remettre comme chaque année, leur liste des vétérans qu'ils vont honorer en 2016. Pour :

25 ans – entrés à la SAR en 1991

40 ans – entrés à la SAR en 1976

N'oubliez pas de me fournir les indications indispensables :
Nom, prénom, domicile, numéro de matricule SAR et l'année d'entrée à la SAR. Précisez si vous avez connaissance d'années de sociétariat dans une autre section.

Beaucoup de section ne remettant pas de diplôme avec les pins ou/et les médailles, ceux-ci ne seront fournis que sur votre demande.

Mettez un numéro de téléphone pour pouvoir régler les problèmes éventuels, et si vous voulez ces distinctions n'oubliez pas qu'il me faut une adresse.

D'avance je vous remercie pour votre collaboration.

Le préposé aux vétérans :
Rémy Meier
Chemin du Champ du Moulin 52
2503 Bienne
remy.meier@cfp-bienne.ch

P.-S. : Sur notre site SAR (abeilles.ch), sous l'onglet «vétérans», vous trouverez un formulaire à remplir pour la commande des distinctions.